



www.nanb.nb.ca

www.aiinb.nb.ca

Évaluation des compétences – Stage clinique supervisé (SCS)

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Prénom et nom de famille

N° d'IPROV* :

Date d'expiration de l'IPROV :

Lieu du SCS (environnement de pratique) :

Dates du SCS – Début :

Fin :

ADAPTATION DE LA PRATIQUE INFIRMIÈRE AU CONTEXTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Évaluation des compétences (voir le tableau 1)

- Les DISI peuvent parfaire leurs compétences en se concentrant sur les aspects qu'ils/elles souhaitent améliorer.
- Les superviseurs·euses de stage peuvent orienter les candidat·e·s vers des domaines particuliers où ils/elles doivent améliorer leur compétence.
- Organisation des évaluations **intermédiaires et finales** des DISI en cochant la case qui correspond le mieux à leurs capacités dans le **Tableau 1 – Évaluation des compétences**.

Responsabilités des superviseurs·euses de stage

- Remplir l'évaluation **intermédiaire** des compétences (au plus tard 320 heures après le début du stage).
- Passer en revue l'évaluation **intermédiaire** des compétences avec le/la DISI dès que possible après avoir rempli le formulaire d'évaluation.
- Remplir l'évaluation **finale** des compétences à la fin du stage. La note « **réussite** » atteste que le/la DISI a les compétences nécessaires pour exercer sans supervision au Nouveau-Brunswick.
- Passer en revue l'évaluation **finale** des compétences avec le/la DISI.

Responsabilités des DISI

- Lire les évaluations des compétences, ajouter des commentaires pertinents et signer les documents.
- Envoyer les documents d'évaluation intermédiaire et d'évaluation finale à disiapplications@aiinb.nb.ca

* Une immatriculation provisoire (IPROV) est obligatoire pour suivre un stage d'adaptation.

Tableau 1 – Évaluation des compétences

Critères	La pratique observée correspond à une compétence satisfaisante (niveau 3).	La pratique observée correspond à une compétence émergente (niveau 2).	La pratique observée correspond à une compétence insuffisante (niveau 1).
1. Compétence clinique	☐ Démonstre une compétence clinique dans la prestation de soins aux clients dans l'environnement de pratique. Utilise l'analyse critique pour analyser, planifier, intervenir et évaluer les soins et les services connexes fournis aux clients.	☐ Démonstre très souvent une compétence clinique dans la prestation de soins aux clients dans l'environnement de pratique. A parfois besoin d'aide pour des sujets critiques, mais démontre un bon transfert de connaissances.	☐ Ne possède pas le niveau de compétence clinique requis pour l'environnement de pratique clinique. La maîtrise des sujets critiques est insuffisante.
2. Utilisation appropriée du vocabulaire de pratique infirmière dans le contexte du Nouveau-Brunswick	☐ Maîtrise bien le vocabulaire de pratique infirmière dans le contexte du Nouveau-Brunswick.	☐ Maîtrise moyennement le vocabulaire de pratique infirmière dans le contexte du Nouveau-Brunswick. Les incompréhensions du vocabulaire ne présentent pas de risque de sécurité.	☐ Maîtrise mal le vocabulaire de pratique infirmière dans le contexte du Nouveau-Brunswick. Omissions ou erreurs linguistiques pouvant entraîner des risques de sécurité.
3. Collaboration efficace entre collègues.	☐ Planifie efficacement des soins. Sait évaluer les circonstances et adapter un plan de soins en fonction des besoins. Collabore et délègue efficacement au sein de son équipe de soins	☐ Planifie correctement des soins. Sait évaluer les circonstances et adapter un plan de soins dans la plupart des cas. Collabore et délègue de façon limitée au sein de son équipe de soins	☐ N'arrive pas à planifier correctement des soins. Capacité insuffisante à évaluer les circonstances et adapter un plan de soins. Ne collabore pas efficacement entre collègues.
4. Démonstration de leadership dans la pratique infirmière	☐ Défend judicieusement les intérêts du client auprès des membres de l'équipe de soins. A une influence positive sur les autres membres de l'équipe de soins. Participe activement aux soins de son équipe.	☐ Défend parfois les intérêts du client auprès des membres de l'équipe de soins. Fait preuve de professionnalisme envers les membres de l'équipe de soins.	☐ Ne défend pas les intérêts du client auprès des membres de l'équipe de soins. A peu d'interaction avec les autres membres de l'équipe de soins.
5. Utilisation appropriée du plan de soins infirmiers	☐ Crée, modifie et documente efficacement tous les soins infirmiers. Enregistre toutes les informations pertinentes nécessaires au traitement clinique des clients.	☐ Utilise le plan de soins infirmiers. Enregistre toutes les informations nécessaires au traitement clinique des clients, mais inclut parfois des informations non pertinentes.	☐ Utilisation inégale du plan de soins infirmiers. N'enregistre pas toutes les informations nécessaires au traitement clinique des clients.
6. Connaissance appropriée des services communautaires	☐ Sélectionne les services communautaires qui correspondent à la situation des clients. Connaît un large éventail de services communautaires pouvant être utiles à la continuité des soins.	☐ Propose parmi des services communautaires présélectionnés ceux qui correspondent à la situation des clients. Connaît certains services communautaires pouvant être utiles à la continuité des soins.	☐ Propose des services communautaires inappropriés qui ne correspondent pas à la situation des clients. A une connaissance limitée ou inexistante des services communautaires.
7. Soins axés sur le client	☐ Fait participer activement les clients et les familles au plan de soins.	☐ Fait parfois participer les clients et les familles au plan de soins.	☐ Ne fait pas participer les clients et les familles au plan de soins.

ÉVALUATION ET SIGNATURE DU SUPERVISEUR OU DE LA SUPERVISEUSE DE STAGE

Pratique conforme au *code de déontologie des infirmières et infirmiers autorisés*

☐ OUI

☐ NON

☐ OUI

☐ NON

Pratique conforme aux *normes d'exercice pour les infirmières immatriculées*

**Veuillez préciser les raisons qui justifient cette conclusion dans la section de commentaires ci-dessous.*

Commentaires et recommandations du superviseur ou de la superviseuse de stage

Indiquez si l'évaluation est intermédiaire ou finale :

☐

Intermédiaire

☐

Finale

Décision du superviseur ou de la superviseuse de stage (à la fin du stage) ☐ Réussite ☐ Échec

Signature (superviseur·seuse de stage)

N° d'immatriculation

Date

Signature de l'infirmière gestionnaire/directrice des soins infirmiers

N° d'immatriculation

Date

COMMENTAIRES ET SIGNATURE DU OU DE LA DISI

Commentaires du ou de la DISI

Signature du ou de la DISI

Date

Une fois le stage terminé, veuillez envoyer l'évaluation intermédiaire et l'évaluation finale à l'AIINB à aiinbimmatriculation@aiinb.nb.ca.